Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Le préfet de la région Pays de la Loire rencontre les journalistes à l'occasion d'un atelier d'éducation aux médias

le mardi 7 février 2017 à 9h45
Ecole élémentaire René Descartes à Sucé-sur-Erdre

académie Nantes
RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

erdregesvres
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CONTACTS PRESSE

Direction Régionale des Affaires Culturelles
Guillaume De La Chapelle
Service de la communication
02 40 14 23 96 ou 06 07 99 69 22
communication.paysdelaloire@culture.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 7 février 2017, à l'occasion de la journée internet sans crainte, Henri-Michel Comet, préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique a rencontré les journalistes en résidence puis a assisté à une de leurs interventions d'éducation aux médias auprès de trois groupes d'enfants : 2 classes de CM1 (58) et 3 classes de CM2 (70) de l'école élémentaire René Descartes à Sucé-sur-Erdre. Ce déplacement a pour objectif de valoriser et de saluer une initiative nouvelle et importante permettant de sensibiliser différents publics d'un territoire à l'éducation aux médias et à l'information.

Le dispositif de résidence de journalistes

La direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire (DRAC) en partenariat avec la direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN), le rectorat de Nantes et le centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI) expérimente deux résidences de journalistes à Alonnes en Sarthe et dans la communauté de communes d'Erdre et Gesvres en Loire-Atlantique.
Les résidences de journalistes sont initiées par le ministère de la culture et de la communication à des fins d'éducation aux médias auprès des enfants et des jeunes mais également auprès des différents acteurs du territoire du champ éducatif, culturel ou social. Le travail mené durant 3 à 4 mois par le journaliste ou le collectif de journalistes s'appuie sur une politique volontariste de la part de la collectivité, et sur un réseau d'acteurs territoriaux, tels que les maisons de quartiers, les médias locaux, et bien sûr, les établissements de l'Éducation nationale. La demande et l'implication de la communauté enseignante sont très fortes sur ce projet.

Trois régions en France ont expérimenté ce procédé. La première résidence de journaliste a eu lieu à Dunkerque, puis en Île-de-France au cours de l'année 2016. La DRAC des Pays de la Loire s'est lancée dans l'expérience dès janvier 2017, avec une volonté de pérenniser le dispositif, notamment en agissant dans les territoires désignés prioritaires par l'Etat en termes d'éducation artistique et culturelle.

Les spécificités de la résidence sur notre territoire
• réaliser des projets d'éducation aux médias et au numérique, autant au sein des établissements scolaires que dans les lieux dédiés au temps périscolaire et au temps extra-scolaire ;
• lancer l'expérimentation dans un territoire urbain et dans un territoire périurbain, en revitalisation rurale ;
• associer les médias de proximité et les acteurs de l'éducation aux médias (enseignants, encadrants, animateurs) ;
• nouer un partenariat avec des médias locaux comme Ouest-France et les journaux de Loire.

La résidence de journalistes d'Erdre et Gesvres se déroule du 1er février au 1er mai 2017 pour un total de 450 heures travaillées. Elle est soutenue à hauteur de 18 000 € par l'Etat-DRAC.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les journalistes sélectionnés pour la communauté de communes d'Erdre et Gesvres
Le choix des journalistes a été effectué par un comité composé de représentants des médias locaux (Ouest-France et radio France), du club de la presse Loire-Atlantique, d'un pôle de ressources nationale et de la DRAC. Les compétences en matière d'éducation aux médias ainsi que l'approche en adéquation au projet et aux territoires constituaient les principaux critères.

Trois journalistes au profil complémentaire ont été sélectionnés, rassemblés autour d'un intérêt commun sur les possibilités offertes par le numérique et l'envie de favoriser un regard critique sur les médias et la presse.

- Mathilde Chevré, journaliste radio a mené plusieurs projets pédagogiques sur le nouvel usage des médias, ou encore sur la formation à l'éducation aux médias et aux numériques.

- David Prochasson, journaliste indépendant, est spécialisé dans la presse écrite et a également accompagné des jeunes de la région nantaise sur des projets d'éducation aux médias.

- Thibault Dumas, journaliste et photographe, réalise des reportages pour des titres tels que l'Express ou le Figaro Magazine. Il a également mis en place et animé des ateliers journalisme et slam auprès d'un public de lycéens.

Autre résidence de journaliste à Allones en Sarthe

Pour la ville d'Allonnes, Julia Beurq, choisie comme journaliste résidente, a un profil particulièrement riche. Journaliste multimédia depuis 2009, elle est sensible à la complémentarité des outils numériques et souhaite initier les jeunes à sa pratique journalistique issue de son expérience de terrain, en France ou à l'étranger (Roumanie, Moldavie). Sa collaboration avec des médias tels que Le Monde diplomatique, Radio France Internationale ou encore Alternatives économiques lui permet de traiter des sujets de société qui lui tiennent à cœur. Forte d'une expérience dans la médiation par le biais d'ateliers d'écriture ou de créations photographiques, elle est animée par un désir très sincère de transmettre et d'accompagner des publics divers dans la découverte des médias et dans leur utilisation diversifiée.